

Short Communications = Kleine Mitteilungen = Petites communications = Brevi comunicazioni

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Gesnerus : Swiss Journal of the history of medicine and sciences**

Band (Jahr): **47 (1990)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Short Communications/Kleine Mitteilungen/ Petites communications/Brevi comunicazioni

Charles Durand, encore lui*!

par Danielle Gourevitch et Michel Gourevitch

Grâce à l'amabilité du C. H. S. Gérard-Marchant à Toulouse, et notamment du Docteur M. Baciocchi, chef du service de psychiatrie infanto-juvénile, de M. Rastouil, attaché de direction, et de Madame G. Boussaguet, documentaliste, nous venons de recevoir communication des deux pages du livre de la loi qui concernent Charles Durand. Il s'agit du registre «coté et paraphé par le maire» que prévoyait l'article 12 de la loi de 1838: toutes les rubriques exigées y figurent.

L'état civil du malade est exactement confirmé; il est toute sa vie resté célibataire. Pour la date de son transfert de Bicêtre à Toulouse nous avons supputé l'automne 1870: il a bien été placé à Braqueville le 1^{er} septembre 1870, avec cette précision:

«Copie de l'ordre d'admission délivré par le préfet. – Préfecture du département de la Seine – Paris, le 29 août 1870. – Lettre de M. le Directeur de Bicêtre annonçant l'envoi du malade conformément au traité passé le 31 décembre 1860 entre le département de la Seine et l'asile public d'aliénés de Toulouse»

Pendant très longtemps en effet, le département de la Seine a envoyé dans les asiles de province ceux de ses aliénés qui n'avaient aucune perspective de sortie et qui ne recevaient pas de visites: d'où de nombreux «traités» comme celui-ci. Le frère de Durand n'avait jamais fait que le minimum pour Charles. On sait qu'il travaillait pour l'abbé Migne, à Montrouge; il était même en quelque sorte son homme de confiance. Voici un détail inédit qui illustre cette relation: L'abbé Migne jouissait du privilège rare de pouvoir de temps en temps emprunter des livres à la bibliothèque Mazarine dont, depuis 1850, Daremberg était un des bibliothécaires. D'après les registres (dont chacun des bibliothécaires se plaint d'ailleurs qu'ils ne sont pas bien tenus), il

* Voir «Charles Durand, Charles Daremberg et Gérard Marchant, ou le malade, l'historien de la médecine et le psychiatre», dans ce volume de GESNERUS, fascicule 2, p. 149–159!

emprunte neuf volumes des plus austères entre 1852 et 1854. Mais Mont-rouge est loin du quai Conti, et les emprunts se font par des intermédiaires. Le 4 octobre 1854, Migne vient essayer de régulariser la situation et plaider sa cause devant l'assemblée dite Conservatoire de la Bibliothèque, présidée par l'administrateur, Silvestre de Sacy. Voici le texte du registre, conservé dans le bureau du successeur de Sacy qui nous l'a aimablement confié ;

«M. l'abbé Migne est introduit. Il expose le besoin qu'il a d'emprunter des livres pour les réimprimer dans les grandes collections qu'il publie. Le Conservatoire adhère à la demande de M. Migne, sous la condition que les livres ne seront prêtés qu'à M. Durand, représentant de M. Migne et qu'ils seront rendus en bon état et avec exactitude. M. l'abbé Migne se retire» (p. 44 du registre).

En outre, la préfecture de la Seine possédait dans les départements du Cher et de l'Allier deux colonies familiales, inspirées par l'exemple de Gheel en Belgique, où les chroniques parisiens étaient confiés sous surveillance médi-



*Philippe Pinel,
Etienne Esquirol,
Gérard Marchant,
stèle dans le parc du
C. H. S. Gérard-Marchant
à Toulouse
(cliché des services de l'hôpital).*

cale aux familles paysannes de la région. Le souci de désencombrer les hôpitaux parisiens, et surtout de réduire au minimum les frais d'entretien, s'appuyait sur un ancestral lieu commun érigé en doctrine thérapeutique, la régénération par la pureté physique et morale de la vie à la campagne.

Le 1^{er} septembre 1870, ce n'est pas seulement le placement à Toulouse de Charles Durand, c'est aussi le désastre de Sedan et la capitulation de Napoléon III. Sur sa lancée, l'indifférente machine administrative continue paisiblement sa tâche quotidienne.

Ce même document nous fait savoir que Durand est «décédé le 16 mars 1891 des suites d'une affection chronique du cœur» : placé à 33 ans, il a vécu jusqu'à près de 72 sans guère recouvrer la liberté.

Et surtout, ce livre de la loi nous donne une précision diagnostique, bien décevante dans son laconisme, dans trois certificats signés de deux noms illustres, déjà cités dans notre article.

Le premier est le «certificat du médecin joint à la demande d'admission»; il vient de la Seine :

«Je soussigné, médecin chef de service de la 2^{ème} section des aliénés de l'hospice de la Vieillesse (Hommes) certifie que le nommé Durand, Charles, âgé de 40 ans» [...], entré le 3 septembre 1859 au traitement des aliénés est atteint d'hallucinations. Signé Legrand du Saulle».

Ce certificat n'est pas daté, mais il est évidemment de 1859 puisqu'il attribue à Durand l'âge de 40 ans. C'est donc le certificat d'entrée, ou immédiat, qui constate sa dernière admission à Bicêtre. Or, né en 1830, Legrand du Saulle n'est devenu médecin chef de la 2^e section qu'en 1867. Au départ de Durand, il a donc signé sans la lire une copie du certificat d'entrée rédigé huit ans plus tôt par un autre. On peut penser que, dans ce cas au moins, le médecin n'exerçait qu'une responsabilité de pure forme et qu'il se déchargeait sur d'autres, internes ou surveillants, d'une décision aussi importante que l'envoi d'un malade en province ainsi que de la visite d'adieu. Cette même année 1867, Legrand du Saulle était nommé médecin adjoint de l'Infirmierie du dépôt de la préfecture de police : on a vu qu'il allait y remplacer son patron Lasègue pendant la Commune avant d'en devenir chef en 1883.

Les deux autres certificats médicaux sont signés de G. Marchant. Le premier, du 2 septembre, constitue le certificat immédiat exigé par la loi :

«Je soussigné, directeur médecin en chef [...] certifie que le nommé Durand, Charles, placé dans ledit asile pour cause d'aliénation mentale, est réellement atteint de cette maladie».

Le deuxième certificat, dit «de quinzaine», est du 20 septembre ; il est un peu plus explicite :

«Le nommé Durand, Charles, n'a pas éprouvé d'amélioration dans son état mental qui consiste en des hallucinations permanentes qui ont provoqué déjà et qui pourraient provoquer encore des impulsions irrésistibles. Ce malade n'est pas dangereux dans l'asile».

Notre Durand a donc entendu des voix, qui lui ont peut-être jadis dicté «des impulsions irrésistibles». Ces hallucinations sont-elles bien permanentes ? Si oui, elles ont cessé de perturber le comportement : il n'est pas dangereux dans l'asile. Si donc il peut l'être hors de l'asile, c'est uniquement parce qu'il est désocialisé, sans ressources et sans domicile ; s'il sortait, on pourrait craindre qu'il erre dans les rues, commette le délit de mendicité et importune les bureaux de bienfaisance. Le placement définitif de Durand est essentiellement une mesure sociale, qui tend à assurer sa subsistance et à prévenir de très bénignes perturbations de l'ordre public.

La loi de 1838 vient, le 27 juin 1990, d'être manipulée dans le sens d'une modernisation du vocabulaire et d'une multiplication paperassière des contrôles. Son esprit est resté inchangé. En cent vingt ans, depuis 1870, on peut dire que le cadre législatif est sensiblement resté le même.

Mais de nos jours, pour justifier une «hospitalisation d'office», il ne suffit plus d'affirmer des hallucinations et des impulsions irrésistibles : il faut détailler ces dernières et démontrer qu'elles compromettent la sécurité. Cette description policière nous aurait été bien utile pour comprendre ce qui a pu se passer entre le copiste et les écrivains, ses clients.

Aujourd'hui la durée du placement, qui concerne 15 % des entrants, ne dépasse pas la phase aiguë du traitement, quelques mois au plus sauf exception. Le malade reste librement à l'hôpital ; on le pousse à sortir ; on le soigne au dispensaire, près de chez lui. On lui attribue une petite allocation de malade. On s'efforce, s'il n'a plus de domicile, de lui procurer un foyer. La condition de malade psychiatrique chronique sans ressource ne sera jamais enviable ; mais si la loi est à peu près la même, la société a bien changé et nul ne passe plus quarante ans de sa vie sous placement d'office.

Danielle Gourevitch, professeur EPHE
Michel Gourevitch, médecin CHS de Maison-Blanche
21, rue Béranger
F-75003 Paris

Henry-E.-Sigerist-Preis 1990

Der seinerzeit von Dr.phil. Markus und Frau Emilie Guggenheim-Schnurr gestiftete, heute mit Fr. 2000.– dotierte Preis wurde dies Jahr Herrn Dr.phil. *Sebastian Brändli* aus Zürich verliehen. Die SGGMN würdigt damit Brändlis Dissertation «*Die Retter der leidenden Menschheit*» – *Sozialgeschichte der Chirurgen und Ärzte auf der Zürcher Landschaft (1700–1850)* ; das Buch wird auf S. 365 dieses Heftes besprochen. Brändli ist Schüler des Sozialhistorikers Robert Braun und sein Assistent am Historischen Seminar der Universität Zürich, hat aber für seine Dissertation auch am Medizinhistorischen Institut der Universität Zürich gearbeitet. Sein Werk dokumentiert sehr schön den interdisziplinären Charakter der Medizinhistorik.

Jean Starobinski septuagénaire et membre d'honneur de la SSHMSN

Historien des idées, spécialiste du XVIII^e siècle, pianiste, auteur de livres et d'essais sur Montaigne, Montesquieu, Rousseau, Diderot, Kafka, Baudelaire, Valéry et autres, médecin et psychiatre, professeur de littérature française à l'Université de Genève, lauréat du prix Balzan et du prix de la Fondation Prince Pierre 1^{er} de Monaco... on aura reconnu Jean Starobinski dans cette esquisse de portrait. A cette foisonnante et érudite œuvre s'ajoutent un intérêt constant et une production imposante dans le domaine de l'histoire de la médecine et de la pensée psychologique. On pense en particulier au thème, sans cesse retravaillé durant les trois dernières décennies, de la mélancolie, depuis la thèse en médecine (*Histoire du traitement de la mélancolie des origines* à 1990, Geigy, Bâle, 1960) jusqu'au récent cours donné au Collège de France, dans la chaire de son ami le poète Yves Bonnefoy (*La mélancolie au miroir*, Julliard, Paris, 1990).

Jean Starobinski explique comme suit comment la médecine et la littérature se sont trouvées progressivement entremêlées dans sa vie.

«J'ai commencé par prendre à l'Université de Genève ma licence ès lettres. Puis j'ai entrepris des études médicales. Je les ai traversées tout en occupant à la Faculté des Lettres, dès 1946, un poste d'assistant de littérature française auprès de Marcel Raymond. Mes années d'internat médical et psychiatrique ont été interrompues par mon séjour à l'Université Johns Hopkins de Baltimore, où, à côté de mon enseignement littéraire, j'assistais aux présentations cliniques du samedi matin, et aux séminaires d'histoire de la médecine de Temkin et d'Edel-

stein. Mes projets nouaient histoire littéraire, histoire de la pensée médicale, problèmes posés par la psychiatrie contemporaine. A partir d'une interrogation première portant sur le phénomène du masque et sur les attitudes qui dirigent l'accusation contre le «monde masqué», analyses littéraires et recherches guidées par le savoir scientifique, ou portant sur la langage même de la science, pouvaient devenir complémentaires. J'ai toujours rêvé d'une histoire des idées sans frontières. Un sujet comme la mélancolie, à la suite de Panofsky et Saxl, m'entraînait nécessairement de la médecine à la théorie littéraire, de l'art à l'histoire sociale, par une série de relais dénués de tout arbitraire».

Le Comité de la Société suisse d'histoire de la médecine et des sciences naturelles s'honore de compter Jean Starobinski parmi les siens, et tient à lui exprimer ses vœux à l'occasion de son 70^e anniversaire, le 17 novembre 1990, et de sa nomination en tant que membre d'honneur de notre Société, dont il fut vice-président durant de nombreuses années et membre de la commission attribuant le prix Henry E. Sigerist.

Jean-Jacques Dreifuss

Loris Premuda Ehrenmitglied der SGGMN

Die SGGMN hat am 6. Oktober 1990 Loris Premuda, den heute führenden Medizinhistoriker Italiens und grossen Freund der Schweiz, zu ihrem Ehrenmitglied ernannt. Premuda, 1917 in dem noch österreichischen Istrien geboren und in dem italienischen Trieste aufgewachsen, Sohn eines italienischen Juristen und einer Luxemburgerin, ist sozusagen von Haus aus ein Europäer. Gleich nach dem Krieg arbeitete er als Gastassistent an den Medizinischen Kliniken von Zürich (Wilhelm Löffler) und Wien (Nikolaus Jagić). Früh wandte sich der junge Arzt der Geschichte der Medizin zu: mit 31 Jahren Privatdozent (libero docente) in Rom, lehrte er in der Folge in Ferrara und in Padua. 1956 gründete er das Medizinhistorische Institut an der Universität Padua; 1968 wurde er Ordinarius. Die internationalen Beziehungen und insbesondere der Kontakt mit den Schweizer Medizinhistorikern waren ihm immer wichtig; Vorträge in der Schweiz, Beiträge im *Gesnerus*, Einladungen schweizerischer Kollegen und Kolleginnen nach Italien bezeugen das. Das Spektrum von Premudas historischen Arbeiten reicht von der Anatomie und der anatomischen Abbildung über Physiologie und Pathologie bis zur psychosomatischen Medizin und zur Pestbekämpfung. In Loris Premuda ehrt die SGGMN den herausragenden Fachgelehrten Italiens, unseres Nachbarlandes, an dessen Sprache und Kultur ja auch unser Land teilhat.

Huldrych M. Koelbing

Hans H. Walser 70

Seinen 70. Geburtstag hat Hans H. Walser am 16. Juni 1990 in aller Stille gefeiert. Das darf uns jedoch nicht hindern, dem ehemaligen Redaktor unserer Zeitschrift nachträglich noch herzlich zu gratulieren und zu danken. 1974 übernahm Walser vom Gründungsredaktor Hans Fischer die Schriftleitung des *Gesnerus*. Unterstützt von Heinz Balmer, hatte er sie bis 1980, also sieben Jahre lang, inne. Sein erklärtes Ziel war es, «den *Gesnerus* zu einer internationalen Zeitschrift mit Schweizer Schwerpunkt weiterzuentwickeln». Das ist ihm gelungen, und sein Konzept ist allen Nachfolgern in der Redaktion Leitlinie geblieben.

Während seiner ganzen beruflichen Laufbahn hat Walser ärztliche Praxis und medizinhistorische Wissenschaft nebeneinander gepflegt. Schon mit seiner Dissertation *Zur Einführung der Aethernarkose im deutschen Sprachgebiet 1847*, erschienen 1957 als Nr. XXI der Veröffentlichungen der SGGMN, hat er Bleibendes geleistet; hätte es damals schon den Sigerist-Preis gegeben, Walser hätte ihn erhalten müssen! Bei seinem Streben und seiner Fähigkeit, wichtige Tatsachen und Zusammenhänge knapp und gut formuliert ins Licht zu stellen, verwundert es nicht, dass in späteren Jahren mehrere der von ihm angeleiteten Doktoranden den genannten Preis zugesprochen bekamen. Als Psychiater und als Mitarbeiter Erwin H. Ackerknechts konzentrierte sich Walser vor allem auf die Geschichte seines ärztlichen Faches. Er erforschte die Anfänge der modernen Psychotherapie vor Freud und die Geschichte der Psychiatrie in der Schweiz. Seine Edition der Forel-Briefe mit ihren kurzen, substantiellen Kommentaren (*August Forel, Briefe-Correspondance 1864–1927*, hg. von Hans H. Walser, erschienen bei Huber, Bern, 1968) bleibt wohl für alle unentbehrlich, die sich mit der Persönlichkeit jenes bedeutenden, aber nicht unumstrittenen Schweizer Psychiaters und Sozialreformers befassen. Mit diesem Werk hat sich Walser als Medizinhistoriker an der Universität Zürich habilitiert. Vorträge, Originalarbeiten und von ihm geleitete Dissertationen folgten sich weiterhin in konstantem Fluss. Man kann wohl sagen: dank Ackerknecht und Walser war Zürich während Jahrzehnten ein Zentrum psychiatriegeschichtlicher Forschung von internationalem Rang.

Als ich 1971 die Leitung des Zürcher Instituts übernahm, konnte ich auf Walsers bereitwillige, sachkundige Mitarbeit in jeder Hinsicht zählen. In besonders guter Erinnerung sind mir unsere gemeinsamen Vorlesungen für Hörer aller Fakultäten geblieben. Bis zu seinem altersbedingten Rücktritt

von der Dozentur (1985), ja darüber hinaus, hat Walser Wesentliches zur fruchtbaren Aktivität des Zürcher Institutes beigetragen. Für mich gehört die freundschaftliche Zusammenarbeit, zu der Hans H. Walser sich stets bereit fand, zu den schönen Erinnerungen meiner Amtszeit, und ich danke ihm herzlich dafür.

Huldrych M. Koelbing

Ein Brillenmuseum in Italien

Die Neue Zürcher Zeitung brachte am 3. Juli 1990 folgende Mitteilung:

Die Geschichte der Brille

In Pieve di Cadore (Belluno) wurde das *Museo dell'occhiale* eröffnet, das von sich behauptet, das einzige dieser Art in ganz Italien zu sein. Zur Darstellung kommt, an 2000 Objekten demonstriert, die Geschichte der Brille. Nicht von Anbeginn trug sie sich in der heutigen Art, und in der mondänen Welt des 18. Jahrhunderts erfreute sich die Lorgnette grösster Beliebtheit. Eingeschlossen in die Präsentation sind Fernrohre, Firmenschilder der Optiker, Ex votos als Dank für geheilte Augenkrankheiten. Das Museum führt auch eine Fachbibliothek.

Kann uns jemand Genaueres darüber mitteilen?